



C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7

[www.laclovering.org](http://www.laclovering.org)

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 15 juillet 2017 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 333

---

---

## 1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h00

**Administrateurs présents :** André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Richard Gervais, Colette Scalabrini, Yves Gosselin, Constance Ramacieri, Jean-Noël Leduc

Administrateurs ayant motivé leur absence : Denis Yale, Jacqueline Caboret

## 2. Projet myriophylle

La réunion débute par une présentation de Bertrand Scalabrini sur l'état des démarches et de la situation du projet du myriophylle, phase 2.

Bertrand nous fait un résumé des différentes démarches auprès des municipalités, des ministères de l'Environnement et de la Faune et finalement auprès des riverains ; En bref :

- des rencontres ont eu lieu avec Giorgio Vecco de l'ABV des 7 et Rob Perrin de la compagnie Block-Aid
- un accord de principe a été obtenu du ministère de l'Environnement pour faire la pose de jute sur les sites de myriophylle d'une densité supérieure à 90% répertoriés par le BEA. Cela représente une superficie de 40, 000 à 48,000 mètres carrés de recouvrement de jute à 2\$/mètre à réaliser en 2 étapes
- les municipalités de Magog et du Canton de Stanstead acceptent de déposer une demande conjointe de CA.
- les 2 municipalités acceptent de nous offrir des subventions de 10 000\$ et 3 000\$ respectivement si les travaux se réalisent.
- le ministère exige que les toiles soient fixées au fond de l'eau avec des ancrages qui seraient retirées au bout de 3 à 5 ans, ce qui représente une surcharge de travail et de coûts que la SCLL n'est pas prête à assumer
- la limite pour commander le jute en vue de travaux à l'automne était fixée à la mi-juillet, donc non réalisable
- parmi les riverains rencontrés pour les sensibiliser au projet qui se ferait sur leur « territoire », 20% ont eu une réaction positive, les autres étant d'accord avec le principe mais étaient préoccupés par les coûts. Différentes options de financement sont avancées dont fixer à un maximum de 800\$ la somme à déboursier pour chacun des riverains concernés, ou faire assumer les coûts par l'ensemble des citoyens de la région via une taxe spéciale.
- une réunion où seront invités messieurs Vecco et Perrin sera organisée par la SCLL pour rejoindre et sensibiliser l'ensemble des associations de lacs de l'Estrie dans le but de créer une force d'influence auprès des instances gouvernementales afin d'obtenir un assouplissement des exigences actuelles. Seront également convoqués à cette rencontre des représentants de COGESAF, du RAPPEL, des municipalités, des ministères de l'Environnement, de la Faune et des Affaires municipales.

**Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par André Henneuse que soit organisée une réunion conviant les associations de lac de l'Estrie à venir rencontrer Giorgio Vecco de l'ABV des 7 et Rob Perrin de la compagnie Block-Aid et à élaborer des stratégies à mettre en place afin d'obtenir des autorités gouvernementales des assouplissements en regard de la lutte au myriophylle.**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17- 26**

**Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Lucie Borne que soient défrayés les coûts de déplacement et de repas de messieurs Vecco et Perrin aux tarifs gouvernementaux actuels soit 0,43/km pour les déplacements et 46.25\$ pour les repas.**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17- 27**

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Catherine Gibeault d'adopter l'ordre du jour après modification de la présentation du déroulement**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17-28**

### **4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2017**

**Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Yves Gosselin d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2017**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17- 29**

### **5. Rapport des activités régulières**

- **Qualité de l'eau**

Rien à signaler

- **Tributaires, ruisseaux et fossés**

Ruisseau Roy

Les travaux de nettoyage devraient débuter vers la fin août après obtention d'un permis de la ville de Magog.

Ruisseau des Berges

Yves Gosselin et Jean-Noël Leduc ont rencontré Jean-François Cloutier du ministère de l'Environnement pour expliquer les démarches effectuées au barrage par la Société et le refus des propriétaires de nous donner dorénavant accès au lieu. Monsieur Cloutier a de son côté fait part des échanges tenus entre les propriétaires et l'ingénieur du ministère Rémi Hamel. Ce dernier a rappelé Yves Gosselin pour lui confirmer que le ministère ferait le suivi de l'état du barrage et pour mentionner que le biologiste du ministère n'avait trouvé aucune trace de toxicité ou de sédiments dans l'eau du lac.

- **Visibilité de la SCLL**

AGA de la Coalition Navigation

Pierre Martineau a assisté à l'AGA de la Coalition Navigation. Il a été informé qu'une nouvelle étude universitaire sur l'impact des vagues était en cours, conformément à l'objectif de la Coalition de documenter son dossier de données scientifiques. Il déplore le fait que Michèle Gérin et Will Dubitski partageant les mêmes buts dans leurs associations respectives ne collaborent pas pour unir leurs forces.

Pour mieux nous faire comprendre l'importance d'avoir rapidement une nouvelle réglementation sur l'utilisation des embarcations motorisées sur nos lacs, Pierre Marineau nous a partagé l'histoire d'une famille qui dans leurs efforts pour faire diminuer les ravages causés par les bateaux sur leur minuscule lac ont fait l'objet de menaces et ont dû entreprendre des poursuites au criminel !

- **Protection des rives**

Lutte au myriophylle ; phase 2

Voir l'item 2 du présent rapport

- **Navigation responsable**

Les affiches

Jean-Noël Leduc a installé les affiches avisant les plaisanciers d'éviter les herbiers de myriophylle.

André Henneuse et Jean-Noël Leduc poursuivront les démarches pour installer les affiches aux différentes descentes de bateaux autour du lac.

**Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par André Bélanger que la SCLL rembourse les frais de réparation du moteur du ponton que Jean-Noël Leduc utilise de façon régulière depuis des années pour exécuter sur le lac Lovering différents travaux requis par la Société.**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17- 30**

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la lutte au myriophylle, une équipe de bénévoles déposera sur les quais de petits paniers devant servir à ramasser les tiges de myriophylle. Une note sera placée dans le panier informant les plaisanciers sur l'importance de disposer des parcelles de myriophylle correctement.

- **Recrutement**

La campagne de recrutement se déroule très bien. Nous avons actuellement 489 membres enregistrés dont 59 nouveaux de zones périphériques qui ont été rejoints par la poste. On note également une augmentation des dons. L'immense travail de préparation de l'équipe semble porter fruit.

- **Relation avec les membres**

Nous participerons à l'AGA de la ligue des propriétaires de la montagne du lac Crystal le dimanche 16 juillet.

Dans le cadre de la fête du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, la SCLL aura un kiosque où elle espère capter l'attention à l'aide d'un petit jeu questionnaire permettant aux gens de participer à un tirage d'un bon d'achat de 25\$ d'une pépinière du coin.

- **Préparation du 50<sup>e</sup>**

Dans le cadre de la préparation des festivités du 50<sup>e</sup>, Constance Ramacieri nous expose son projet de plantation de 700 arbres pour lequel un vote électronique avait préalablement été demandé en vue de compléter des démarches de subvention auprès de la MRC. Voir la résolution du vote 17-26 en annexe

Richard Gervais rappelle toutefois que l'approbation précipitée de soumettre le projet d'une telle importance à une subvention potentielle par vote électronique sans une rencontre préalable du CA était non justifiée et relevait d'un processus incorrect. Il a également souligné son inquiétude face à la capacité de la SCLL mener à bien plusieurs projets d'envergure (ex : le legs du 50<sup>e</sup> et le projet du myriophylle). Dans le même ordre d'idée, dans un souci de prudence, André Bélanger souhaite qu'on puisse s'assurer de pouvoir réaliser les projets avant de faire des demandes de subvention.

Le projet propose la plantation d'un arbre pour chaque membre de l'association. Chaque membre qui le souhaite pourra adopter un arbre en son nom, au nom d'un ami ou d'un membre de sa famille. Le programme contient trois volets et les arbres seront plantés soit en bordure des chemins, autour ou à proximité du lac, sur des terrains privés, publics ou collectifs. Le financement des arbres se fera à partir d'une contribution financière par le membre qui adopte et des subventions dédiées au programme.

Le projet est conçu en trois phases, permettant les ajustements en cours de réalisation :

- Phase 1: l'analyse du territoire et la mise en place ; de septembre 2017 à mars 2018: octroi du contrat de production pour 350 arbres livrés au printemps 2020
- Phase 2: la consolidation et la préparation de l'accueil des arbres: d'avril 2018 à mai 2019, octroi du 2<sup>e</sup> contrat de production pour 350 arbres livrés à l'automne 2020
- Phase 3 : l'accueil des arbres et les plantations ; en mai 2019 et en octobre 2020

**Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Yves Gosselin que le CA accepte le projet de plantation d'arbres dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de la SCLL et que le projet soit présenté à l'assemblée des membres lors de l'AGA.**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17- 31**

- **Trésorerie**

Le bilan financier 2016 préparé par Pierre Martineau sera présenté à l'AGA pour adoption.

Avec l'encaissement des cotisations des membres reçues et celles à venir, les finances de la Société sont en bon état

- **Site WEB, babillards et Facebook**

Deux nouvelles affiches sont disponibles pour installation en alternance, la première concernant le myriophylle et la seconde informant de la tenue de l'AGA. Cette dernière devrait être placée dans les babillards du 28 juillet au 6 août.

Richard Gervais propose que soit effectuée une mise à jour des règlements de la Société pour publication sur le site. Ce projet pourrait se faire à l'automne.

## 6. Varia

### • L'AGA

Constance Ramacieri présente le power point du déroulement de l'AGA. Ci-dessous la liste de répartition des tâches et des responsables. Afin d'assurer une gestion optimale de la rencontre, une *capsule temps* sera allouée à chacun

#### Préparation

- Constance Ramacieri : animation de la rencontre
- Lucie Borne : envoi des invitations à Diane Pelletier, Josée Bernard, Francine Caron-Markwell, Nicole Doyon ; secrétariat de l'assemblée, photocopies de l'ordre du jour
- Pierre Martineau : réservation du local, organisation de la présentation informatique (PC, projecteur, écran, micro)
- André Henneuse : recherche de chaise et mise en place (le 4 août am ?)
- Colette Scalabrini : rafraîchissements, accueil des membres avec Viviane, Colette Henneuse, Édith.
- Jacqueline Caboret : courriel de rappel envoyé aux membres
- Constance Ramacieri : présidence de l'assemblée

#### Présentations lors de l'AGA

- André Bélanger : rapport du président
- Catherine Gibeault : campagne de sensibilisation sur myriophylle : le myriophylle à épi
- Jean-Guy Bédard : activités d'analyse d'eau
- Pierre Martineau : agir sur les comportements : Plaisance et déplaisance
- Yves Gosselin Intervenir sur les tributaires : Roy et Des Berges, Nom des ruisseaux
- Richard Gervais: Présence soutenue avec campagne d'adhésion
- Constance Ramacieri: Sujet des membres
- Constance Ramacieri : Un legs du 50è
- Pierre Martineau : états financiers
- Lucie Borne et Jean-Noël Leduc priorités 2017-2018 : myriophylle Lucie et ruisseau Roy Jean-Noël
- Constance Ramacieri : élections (4 membres qui reviennent et 1 poste vacant)
- Constance Ramacieri : fermeture

## 7. Date de la prochaine réunion

Samedi le 16 septembre 2017

## 8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Richard Gervais et appuyé par Catherine Gibeault de lever l'assemblée à 12h50

Lucie Borne,  
Secrétaire d'assemblée

***Ensemble protégeons notre lac***



## Annexe

Résolution du conseil d'administration de la SCLL par vote électronique

**Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Lucie Borne :**

- a) **D'autoriser la demande de subvention déposée à la MRC de Memphrémagog pour la somme de 28 188.68 \$ pour le projet de plantation d'arbres : *Un legs du 50<sup>e</sup> anniversaire de la SCLL***
- b) **Que la SCLL alloue un budget de 12 072.37 \$ pour la réalisation du projet *Un legs du 50<sup>e</sup> anniversaire de la SCLL*.**
- c) **Que madame Constance Ramacieri soit désignée comme répondante au nom de la Société et autorisée à signer tous les documents relatifs à la demande, incluant le protocole d'entente.**

**Adopté à la majorité par vote électronique le 10-07-17 Prop. # 17-25**

***Ensemble protégeons notre lac !***